

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 06950

Numéro SIREN : 513 131 656

Nom ou dénomination : A CIEL OUVERT

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2021 sous le numéro de dépôt A2021/043663

DB INVESTIA

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT – CONSEILS
COMMISSARIAT AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION**

Article L.223-43 et L.224-3 du Code de Commerce

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

de la société A CIEL OUVERT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 euros

Siège social : 2 rue Gabriel Bourdarias

69 200 VENISSIEUX

513 131 656 RCS LYON

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Bretagne

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

Siège social : 24B Rue Jean Baptiste Godin – 35 590 SAINT GILLES

811 967 579 RCS RENNES Code APE NAF 6920 Z TVA N° FR 46811967579

Port : 06 86 08 54 67 – Mail : dbinvestia@orange.fr

DB INVESTIA

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT – CONSEILS COMMISSARIAT AUX COMPTES

Aux associés,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 17 novembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 2 316 495 €, un bénéfice net de 209 935 €, des capitaux propres de 967 733 € ;
- Il a été établi une situation intermédiaire postérieure au 31 Décembre 2020, prenant en compte la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 Septembre 2021.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, notamment eu égard aux capitaux propres, n'appelle pas d'observations de notre part.

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Bretagne

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

Siège social : 24B Rue Jean Baptiste Godin – 35 590 SAINT GILLES

811 967 579 RCS RENNES Code APE NAF 6920 Z TVA N° FR 46811967579

Port : 06 86 08 54 67 – Mail : dbinvestia@orange.fr

DB INVESTIA

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT – CONSEILS COMMISSARIAT AUX COMPTES

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour les derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social libéré.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

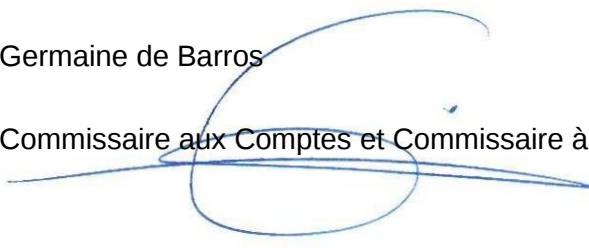
Nous n'avons pas constaté l'existence d'avantages particuliers stipulés.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint Gilles, le 26 Novembre 2021

Germaine de Barros

Commissaire aux Comptes et Commissaire à la Transformation



Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Bretagne

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

Siège social : 24B Rue Jean Baptiste Godin – 35 590 SAINT GILLES

811 967 579 RCS RENNES Code APE NAF 6920 Z TVA N° FR 46811967579

Port : 06 86 08 54 67 – Mail : dbinvestia@orange.fr